



Les différents dispositifs relatifs à la formation professionnelle continue permettent à tous les publics de bénéficier d'une prise en charge financière pour suivre une action de formation.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT COMPLÉMENTAIRE:
JE CONTACTE LE PÔLE FORMATION ET EMPLOI DE LA FFBB :
KGUIBERT@FFBB.COM



117 RUE DU CHÂTEAU DES RENTIERS - 75013 PARIS
T 01 53 94 25 00 - F 01 53 94 26 80 - www.ffbb.com



**COMMENT
FINANCER UNE ACTION
DE FORMATION ?**



- Je suis président d'un club et je souhaite faire évoluer un salarié en lui permettant de travailler sur la vidéo (formation au DAVB, Longo match) et/ou sur la préparation physique (formation au DPPB) ?

Je sollicite une prise en charge auprès d'Unifformation (OPCA de la branche sport) dans le cadre du plan de formation du club

- Je souhaite suivre une formation BP-JEPS, DE-JEPS, ou DES-JEPS pour évoluer professionnellement ?

Je peux mobiliser les heures acquises au titre du DIF puis du CPF !

- Je suis entraîneur salarié dans un club, titulaire du CQP basket-ball et je veux suivre la formation pour obtenir le DE-JEPS/DEFB ? Mon équipe monte en NM1 ou LFB et j'ai besoin d'obtenir le DES-JEPS/DEPB ?

La formation peut être totalement financée par Unifformation !

- Je suis demandeur d'emploi, âgé de moins de 26 ans ou bénéficiaire du RSA ?

Des dispositifs de mise en relation avec les employeurs et de prise en charge spécifiques existent : contacter le CTS de votre région et/ou le pôle formation FFBB.

- Je suis bénévole dans une structure employeur adhérente à Unifformation ?

Je peux bénéficier d'une prise en charge des coûts pédagogiques et frais annexes afin de suivre une formation en lien avec mon mandat et mes responsabilités.



- Je suis joueuse/joueur professionnel(le) en fin de carrière ? Je souhaite me reconverter et devenir entraîneur ?

Je peux suivre une formation dans le cadre d'un congé individuel de formation, tout en étant rémunéré par un Opacif.

- Quel que soit ma situation, mon statut ou mon projet de formation, si j'ai un doute, une question ?

Je consulte le site d'Unifformation :



<http://www.unifformation.fr>

